

Dispositifs régionaux d'appui en promotion de la santé : au service du transfert de connaissances

Andrea Sagni,

*chargé de projets régionaux,
Instance régionale d'éducation et de promotion
de la santé (Ireps) Auvergne-Rhône-Alpes,*

Cécile Chaussignand,

*chargée de projets,
Comité régional d'éducation pour la santé (Cres)
Provence-Alpes-Côte d'Azur.*

Les dispositifs régionaux d'appui aux professionnels, initialement pilotés et financés par Santé publique France et actuellement par les agences régionales de santé¹, sont portés pour certains par les Instances régionales d'éducation pour la santé. Dans un contexte où les liens entre acteurs, décideurs et chercheurs sont rares, ils constituent des interfaces qui contribuent à la production des données probantes en promotion de la santé et favorisent le transfert de connaissances (TC). Leurs actions se déclinent en trois axes :

- construire les savoirs d'intervention à partir des expériences des professionnels en analysant les pratiques ;
- partager ces savoirs en les articulant avec ceux issus de la recherche, en sélectionnant les informations transférables et répondant aux besoins des acteurs de terrain. Cela implique de transformer des données, des résultats en stratégies mobilisables ;
- favoriser leur appropriation et leur utilisation en proposant des supports et des accompagnements.

Cet article fournit deux exemples pour comprendre comment cela se traduit dans la pratique.

Le site Savoirs d'intervention du dispositif Émergence

Porté par l'Instance régionale d'éducation pour la santé (Ireps) Auvergne-Rhône-Alpes, le dispositif Émergence déploie des démarches qui mobilisent ressources scientifiques et professionnelles, tout en impliquant les décideurs. Proche des acteurs de terrain, il contribue à construire des connaissances utiles à la mise en œuvre d'interventions efficaces.

Émergence est également un outil d'aide à la décision, d'accompagnement à l'évaluation



© Patrick Garçon

et de valorisation des pratiques d'acteurs. Il s'appuie sur un réseau partenarial d'acteurs de terrain, de chercheurs, en collaboration avec les décideurs des politiques publiques régionales et territoriales. Une équipe d'acteurs médiateurs [1], issus à la fois du monde de la recherche et de la pratique de terrain, met en place des démarches de construction, de partage et d'accompagnement à l'utilisation des savoirs d'intervention afin d'appuyer les acteurs.

Parmi les productions du dispositif, le site Savoirs d'intervention² illustre cet effort de mettre à disposition des leviers d'intervention issus de différentes sources de connaissances articulées entre elles. Le but est de concilier validité scientifique et prise en compte des savoirs professionnels : 1) à partir d'une revue narrative, qui offre une synthèse informelle des connaissances sur un sujet précis, une sélection est effectuée par les chargés de projet spécialisés dans la thématique au regard de la pertinence pour les acteurs de terrain ; 2) des groupes de discussion ont été menés dans différents départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) rassemblant

L'ESSENTIEL

- ▣ Les dispositifs régionaux d'appui aux professionnels contribuent à la production des données probantes en promotion de la santé et favorisent le transfert de connaissances. Gros plan sur deux d'entre eux en régions Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca).

une dizaine de professionnels chacun ; 3) ces savoirs professionnels sont articulés à la revue narrative et présentés sur le site tout comme les grandes stratégies d'actions reconnues comme efficaces dans la littérature scientifique et par les professionnels, ainsi que des exemples pour les mettre en pratique ; 4) des ateliers de présentation sont proposés pour permettre leur appropriation dans le cadre de la mise en œuvre ou de l'évaluation de processus de projets.

Le site, actuellement axé sur la thématique de la nutrition, sera ensuite complété par

Dossier
Santé des populations : conjuguer données scientifiques et savoirs issus de l'expérience

d'autres thématiques. Il sera enrichi par les résultats d'une démarche de capitalisation d'actions sélectionnées par un comité régional composé de chercheurs et de professionnels.

Le site Savoirs d'intervention renseigne sur les leviers d'efficacité ; il peut donc être utilisé par les acteurs comme un outil pour évaluer si les actions qu'ils mettent en place sont prometteuses. Ces démarches permettent aux acteurs de participer à la production des données probantes sur les interventions. Ce type de ressource s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement à la méthodologie de projet. Le développement d'une nouvelle interface est en cours. Une évaluation qualitative est prévue auprès des utilisateurs afin d'enquêter sur les façons dont ils se l'approprient et envisager des pistes d'améliorations.

Le groupe Actions prometteuses

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca), un dispositif d'appui, intitulé Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé, a été mis en œuvre par le comité régional d'éducation pour la santé (Cres) et les comités départementaux d'éducation pour la santé (Codes). Il vise, entre autres, la valorisation des actions d'éducation et de promotion de la santé. Dans ce cadre, le groupe de travail Actions prometteuses [2] permet de rapprocher les secteurs de l'éducation pour la santé et de la recherche, afin de créer de meilleures collaborations. Composé de chercheurs, de professionnels de l'éducation pour la santé et d'institutionnels, il réunit des compétences et des savoirs complémentaires, académiques et expérimentiels. Ces professionnels collaborent à la valorisation des actions d'éducation pour la santé et de promotion de la santé conduites en région Paca. L'objectif est d'identifier le potentiel d'efficacité de ces actions susceptibles d'inspirer d'autres acteurs, territoires ou champs d'interventions.

Cette démarche repose sur les constats suivants : 1) toutes les actions efficaces ne remplissent pas forcément les conditions pour être qualifiées de probantes ; 2) de nombreuses actions s'appuient sur des fondements théoriques dont l'expérience reconnaît l'efficacité ; 3) il est important de promouvoir les actions qui fonctionnent.

Pour atteindre ses objectifs, le groupe de travail Actions prometteuses s'est doté d'outils et de procédures :

1) une grille de repérage, comportant 11 critères, permet à un membre du groupe de

présélectionner une action. Pour être soumise au groupe, une action doit répondre à cinq critères au minimum. Le respect des principes éthiques de l'éducation pour la santé est un préalable ;

2) à partir de documents fournis par le porteur de l'action, à qui la démarche est expliquée et qui donne son accord, un trinôme, composé d'un chercheur, d'un institutionnel et d'un acteur de terrain, étudie l'action grâce à une grille d'analyse, également dénommée grille d'évaluation expert, inspirée de celle de Santé publique France³ ;

3) à l'aide d'une trame d'entretien élaborée grâce aux apports de la Société française de santé publique (SFSP) et de la Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes), le trinôme précise auprès du porteur les points incomplets de la grille, permettant de caractériser l'aspect prometteur de l'action. Des éléments de valorisation sont également discutés ;

4) enfin, le trinôme présente son analyse au groupe qui valide collectivement le caractère prometteur de l'action ainsi qu'une ou plusieurs démarches de valorisation et de soutien. Parmi ces démarches, certaines propositions renvoient vers des initiatives nationales en cours : inscription au *Répertoire des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé* [3], réalisation d'une démarche de capitalisation des expériences [4]. D'autres propositions peuvent mobiliser les professionnels du groupe : soutien méthodologique pour renforcer une partie de l'action, mise en place d'une recherche (évaluative ou de transférabilité), rédaction d'un article dans une revue professionnelle, dont celle du comité régional d'éducation pour la santé (Cres)⁴.

Au moment de l'écriture de l'article, les deux grilles ont été utilisées sur trois actions régionales. Les entretiens seront menés afin de tester la trame de l'étape 3, puis de valider l'étape 4. Le groupe devra ensuite décider du rythme et des modalités de fonctionnement à venir, en articulation avec les réflexions nationales conduites par le groupe Initiative en santé publique pour l'interaction de la recherche, de l'intervention et de la décision (InSPIRe-ID) et relatives aux données probantes et à leur utilisation dans le champ de la promotion de la santé.

Conclusion

Ces exemples montrent la diversité des compétences nécessaires pour mener à bien un processus de transfert de connaissances. Recueillir et analyser les savoirs requiert des compétences issues des méthodes en recherche qualitatives ; identifier les sources documentaires pertinentes relève du champ des recherches documentaires tandis que la diffusion et l'appropriation réclament des compétences en sciences de l'information et de la communication. Toutes ces dimensions peuvent s'articuler à partir du moment où il existe une action de médiation entre les différentes composantes, portée par des acteurs aux compétences multiples, impliqués dans ces dispositifs. ■

1. <http://www.cres-paca.org/r/82/presentation/>
2. <https://savoirsdintervention.org/nutrition/>
3. <https://www.santepubliquefrance.fr/media/files/04-a-propos/services/grille-analyse>
4. <http://www.cres-paca.org/r/29/priorites-sante/>

Pour en savoir plus

- andrea.sagni@ireps-ara.org
- cecile.chaussignand@cres-paca.org

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Audoux C., Gillet A. Recherche partenariale et coconstruction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. *Revue Interventions économiques*, 2011, n° 43. En ligne : doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1347

[2] Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cres-Paca). *Groupe d'experts pour le repérage et la valorisation d'actions dites « prometteuses » en prévention-promotion de la santé*. [Document de synthèse]. Cres-Paca, 2020 : 7 p. En ligne : <http://www.cres-paca.org/a/628/bilan-du-groupe-de-travail-actions-prometteuses/>

[3] Santé publique France. *Répertoire des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé*. Site Santepubliquefrance.fr, rubrique « Interventions probantes ou prometteuses en prévention et promotion de la santé », 15 janvier 2020. En ligne : <https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/services/interventions-probantes-ou-prometteuses-en-prevention-et-promotion-de-la-sante/repertoire-des-interventions-efficaces-ou-prometteuses-en-prevention-et-promotion-de-la-sante>

[4] Groupe de travail national Capitalisation. *Capitalisation des expériences en promotion de la santé. Définitions, enjeux, démarche*. Société française de santé publique. 19 p. En ligne : https://www.sfsp.fr/images/20_10_27_Capitalisation_-_reunion_de_lancement_-_Enjeux_et_démarche_de_capitalisation.pdf